

CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

COMMISSION PERMANENTE REUNION DU 28 janvier 2010

La commission permanente du Conseil Régional du Limousin s'est réunie le 28 janvier 2010. Elle a affecté près de 34,4 M€. Les plus grosses enveloppes ont été attribuées aux secteurs du développement économique (près de 16,9 M€) ; de l'éducation (11M€) ; de la formation professionnelle (2,4 M€) de l'aménagement du territoire (près de 2 M€) et de l'Europe (près de 1M€).

EDUCATION

• Affectations de crédits

Pas moins de 1,9 M€ ont été affectés à la réalisation de différentes opérations : au Lycée Raoul DAUTRY à Limoges (réfection du bardage des pignons du gymnase), au Lycée Turgot à Limoges (réalisation de changement de tension), à l'EPLEA d'Ahun (réfection et mise aux normes des installations électriques), au Lycée Jean MONET à Limoges(réaménagement de la boucherie), aux 2 Lycées de Neuvic (restructuration des installations de restauration), et aux Lycée Henri CUEILLE à Neuvic, Darnet à Saint-Yriex-la-Perche et Brive-Objat (réfection et mise aux normes des réseaux informatiques).

• Dotation de fonctionnement des Lycées

Plus de 179.000 € de subventions ont été octroyés à différents Lycées de la région dans le cadre du fond régional des services d'hébergement, du dispositif d'approvisionnement en viande bovine de qualité, au titre du transport d'internes... etc

• Ecoles et Instituts de formation des secteurs sanitaire et social

5,7M€ ont été attribués aux Ecoles et Instituts des secteurs sanitaire et social, aux Centres Hospitaliers, pour tous les jeunes en formation d'aide soignant non bénéficiaires d'une prise en charge financière, et aux Centres Hospitaliers dont dépendent les écoles du secteur sanitaire et social, ainsi qu'à l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social du Limousin de la Croix Rouge française, pour le compte de l'Institut de Formation en soins infirmiers pour la prise en charge des frais de scolarité des demandeurs d'emploi.

• Fonctionnement des Centres de Formation d'apprentis

Prés de 4,8M€ ont été attribués au titre de 1^{er} acompte de la subvention de fonctionnement à huit Lycées et autres organismes (associations, instituts de formation, chambre de métiers, universités...), hébergeant les Centres de Formation d'apprentis.

RECHERCHE

• Programme d'aide à la recherche

Prés de 118.000€ ont été attribués à l'Institut de Recherche « Sciences de l'Homme et de la Société » de l'Université de Limoges pour permettre à ses différents laboratoires l'acquisition de matériels.

FORMATION PROFESSIONNELLE

• Missions Locales

350.000€ ont été attribués aux six missions locales de Limoges, de la Haute-Vienne, d'Ussel, de Brive, de Tulle et de la Creuse. L'action des missions locales vise essentiellement l'information, la formation au service des femmes et des hommes de la Région.

• Lutte contre les exclusions

Plus de 200.000€ ont été attribués à trois organismes gestionnaires des postes de formateurs spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme et en alphabétisation : foyer de jeunes travailleurs de Tulle, Association Horizon Jeune (Creuse) et Fédération compagnonique des métiers du Bâtiment (Haute-Vienne).

• Préparation aux métiers de l'aide à la personne

Un peu plus de 295.000€ ont été affectés aux trois GRETA de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, gestionnaires d'un plateau technique de formation aux métiers de l'aide à la personne.

• GIP PRISME LIMOUSIN

805.000€ ont été attribués au GIP Prisme Limousin en tant que subvention de fonctionnement au titre de l'année 2010, conformément aux dispositions du contrat de projets Etat-Région.

DEVELOPPEMENT CULTUREL

• Un village français

240.000€ ont été attribués à la S.A TETRA MEDIA pour la production des saisons 3 et 4 du téléfilm « Un village français ».

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

• Techniques de l'information et de la communication

Un peu plus de 225.000€ ont été attribués pour la mise en place d'un portail informatique d'informations et de services par les chambres d'agriculture du Limousin, la mise en place d'un atelier numérique mobile destiné aux hôpitaux et maisons de retraite et l'acquisition de matériel informatique pour le Point public multimédia de la Commune du Dorat.

• Pays de la vallée de la Dordogne corrézienne

Une subvention de 200.000€ a été attribuée à la Commune de Beynat pour la construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire. S'y ajoute une subvention de l'Europe de 300.000€.

• Contrat du pôle structurant de Tulle

Une subvention de 40.000€ a été attribuée à la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze pour la création d'un espace multimédia à la médiathèque intercommunale et sa mise en réseau avec les 35 communes du territoire.

• Contrat de Pays de Limoges

Une subvention de 250.000€ a été attribuée à la commune de Chaptelat pour la construction d'une halle des sports.

• **Agglomération de Brive**

Près de 529.500€ ont été attribués dans le cadre de la convention territoriale de l'agglomération de Brive pour l'étude relative au programme local de l'habitat, une étude relative à la rénovation d'une pépinière d'entreprise et la valorisation du golf de Brive-Planchetorte.

• **Action climat**

Près de 221.000€ ont été attribués à 147 particuliers et à 5 communes ou communautés de communes pour l'installation de chauffe-eau solaires, de chaudières bois, de systèmes de chauffage géothermiques, la réhabilitation de micro-centrales hydrauliques, la réalisation de diagnostics énergétiques ou la réalisation d'un réseau de chaleur bois.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

• **Chambres de métiers et de l'artisanat**

Près de 456.000€ de subvention ont été attribués à la CRMA dans le cadre du programme d'action 2010 du réseau consulaire des chambres de métiers et de l'artisanat. Dans le cadre de ce programme, près de 28.000€ ont été attribués à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Corrèze ; 30.000€ à celle de la Haute-Vienne et 26.000€ à celle de la Creuse.

• **Chambres de commerce et d'industrie**

Près de 251.600€ ont été attribués à la chambre régionale de commerce et d'industrie dans le cadre du programme 2010 du réseau consulaire des chambres de commerce et d'industrie. Dans le cadre de ce programme ont été également attribués près de 160.000€ à la CCI 87 ; près de 74.000€ à la CCI 23 ; 55.500€ à la CCI de Tulle Ussel et près de 76.000€ à la CCI du Pays de Brive.

• **Limousin Expansion**

Une subvention globale de près de 3,9M€ a été attribuée à Limousin Expansion au titre de son fonctionnement et de la mise en œuvre de son plan d'action en 2010, dont l'organisation du Festival du WEB DESIGN. S'ajoutent à ces crédits un peu plus de 743.000€ de fonds européens.

• **Comité régional du Tourisme**

Une subvention globale de 2,9M€ a été attribuée au Comité Régional du Tourisme pour assurer son fonctionnement et la mise en œuvre de son plan d'actions en 2010.

• **110 Projets pour les jeunes**

116.000€ ont été attribués dans le cadre de l'appel à projets « 110 projets pour les jeunes ». 13 projets sont concernés (primes régionales à l'emploi , primes à la création d'entreprise).

• **Fonds innovation Limousin 2009**

232.000€ d'avances remboursables et de subventions ont été attribuées à 4 programmes au titre des aides à l'innovation. Au même titre, OSEO Innovation a accordé 652.000€ à 6 programmes.

• **Création et reprise d'entreprises**

96 créateurs ou repreneurs d'entreprises ont bénéficié d'un montant d'aides global de 125.500€ dans le cadre du dispositif « Pass-Création ».

• **OBJECTIF CREATION**

Des subventions d'un montant total de 1,4M€ (dont la moitié de crédits européens) ont été accordées à 12 partenaires (chambre de commerce, chambres de métiers et de l'artisanat, associations) qui se sont positionnés sur le dispositif Objectif Création pour 2010 (sensibilisation, accueil, accompagnement de porteurs de projets).

• **Projets globaux**

343.500€ de subventions et d'avances remboursables liées à l'investissement ou à l'amélioration de fonds propres ont été accordés au titre des projets globaux (acquisition de matériel, recrutement de cadres, création d'emplois).

• **Croissance des entreprises**

14 entreprises se sont vu octroyer près de 943.000€ pour la réalisation de différents investissements. En outre, 488.000€ ont été attribués à la Société Madeleines BIJOU à Saint-Yriex-la-Perche dans le cadre d'un contrat de croissance (extension de bâtiments, acquisition de matériels de production, certification...).

• **Développement rural**

- Une enveloppe prévisionnelle de 2,192M€ a été inscrite pour l'année 2010 pour la mise en œuvre par la Région de différents programmes inscrits dans le document Régional de développement rural : plan de modernisation des bâtiments d'élevages, plan végétal pour l'environnement, aides aux CUMA, aides à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière, information et diffusion des connaissances, encouragement des agriculteurs à la participation à des régimes de qualité alimentaire et activité d'information et de promotion. Par ailleurs 2,2M€ ont été affectés dans le cadre des mesures inscrites dans le document régional de développement rural pour la mise en œuvre en 2010 des mesures « Cultures spécialisées » ; « diversification de la production agricole », « transformation des produits à la ferme », « soutien intégré aux industries agroalimentaires », « diversification vers des activités non agricoles » et « promotion des activités touristiques ».

• **Développement des exploitations agricoles**

274.000€ ont été attribués au titre des Projets globaux 2007-2013.

Objectif « Terre Vivante », à une dizaine de projets visant la transformation des produits de la ferme, le développement de cultures spécialisées et la diversification vers des activités non agricoles.

• **Emplois Jeunes**

Un peu plus de 258.000€ ont été attribués dans le cadre du dispositif de soutien aux projets et à l'emploi associatif pour prolonger les aides à 26 structures porteuses.

• **Filière bois**

160.500€ ont été attribués au titre des crédits européens à l'entreprise ARBOS d'Egletons (19) pour la réalisation d'investissements matériels et immatériels.

Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat de croissance près de 161.000€ ont été attribués à l'entreprise TERMINAL BOIS NORD 19 à Egletons (19) pour la réalisation d'investissements immobiliers, matériels et l'accès aux marchés.

CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

**COMMISSION PERMANENTE
REUNION DU 28 janvier 2010**

EDUCATION	11 131 650€
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE	240 659€
FORMATION PROFESSIONNELLE	2 389 659€
DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF	554 029€
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 069 836€
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	16 848 057€
EUROPE -COOPERATION INTERNATIONALE	975 810
COMMUNICATION-CITOYENNETE	188 548€
TOTAL	34 398 248€